



## Commission Départementale en Arbitrage du Lot et Garonne

**Présidence** : BELLANDI Eric,

**Présents** : MM. BIELLMANN Sébastien, REYNAERT Jacques, BONTE Gilles, LARRIGAUDIÈRE Eric représentant des arbitres, GHACHI Rachid, ROMERO José, NICOLETTO Jean Christophe, DUBERNET Michel représentant le CD, BOUYNE Didier, LABOURDETTE Jean François Vice-Président du CD.

**Excusé** : BOSCHER Loïc, MARTINEZ Antoine,

### **Réunion du : 23 septembre 2022**

Le PV du 19 août 2022 a été adopté à l'unanimité des membres présents.

### **Stage de rentrée rattrapage**

Il a eu lieu le vendredi 23 septembre avec la participation de 7 arbitres. 7 arbitres n'ont pas effectué le stage ils ne seront pas désignés jusqu'au 09 octobre inclus. Ils auront la possibilité de le faire lors de la plénière du vendredi 07 octobre sur les 2 sites (Boé et Marmande) en cas de récurrence d'absence application du RI.

### **Situation des AA 1/2**

Les arbitres assistants ont la possibilité de pouvoir arbitrer au centre le samedi après-midi des rencontres de jeunes U13 et U15. Concernant les AA1/1, ils seront sollicités à la demande du désignateur.

### **Candidatures Ligue**

A ce jour, 3 arbitres souhaitent devenir arbitres de ligue.  
El Azzimani Mourad, El Abadi Hatim, Hennequin Hayden,  
La clôture des inscriptions est fixée au 31 décembre 2022.

### **5-1 Candidats régionaux**

La liste des candidats régionaux doit être transmise à la CRA par la CDA au plus tard le 31 mars de la saison en cours.

### **Candidat arbitre régional 3**

Pour faire acte de candidature, l'arbitre doit :

- ✓ avoir été nommé arbitre de District 1, sans indisponibilité répétée,
- ✓ avoir officié, sur la saison en cours, sur un minimum de 10 matchs sur les deux niveaux supérieurs de District à la date de l'examen.

### **Candidat arbitre assistant régional 2**

Pour faire acte de candidature, l'arbitre doit :

- ✓ avoir été nommé arbitre ou arbitre assistant de District 1 - District 2, sans indisponibilité répétée,
- ✓ avoir officié à la touche au moins 5 rencontres en R3 à la date de l'examen.

Candidature d'arbitre de District détecté Se référer au règlement intérieur de la CRA.

### **Candidat jeune arbitre de ligue**

Pour faire acte de candidature, le jeune arbitre doit :

- ✓ être né entre 2003 et 2007 pour les jeunes arbitres masculins,
- ✓ être né entre 2000 et 2007 pour les jeunes arbitres féminines,

Le candidat jeune arbitre de ligue pourra être désigné pour arbitrer des rencontres de seniors en qualité d'assistant sous réserve qu'il ait atteint l'âge de 15 ans avec l'autorisation parentale.

### **Année sabbatique**

#### **Article 17**

- Année sabbatique Toute demande d'année sabbatique pour convenance personnelle est transmise jusqu'au 31 août (dernier délai) à la CDA, qui la transmet avec avis à la Commission du Statut de l'arbitrage. Il ne sera pas possible à l'arbitre de réintégrer l'arbitrage avant la fin de la saison. Un arbitre ne peut bénéficier, durant son parcours régional ou départemental, que d'une seule année sabbatique. En cas de nouvelle demande, il sera remis à la disposition de son club. La demande d'année sabbatique ne concerne pas les raisons médicales, ni les motifs professionnels ou scolaires, qui conduisent la CDA après étude du dossier à statuer sur la demande de l'intéressé. Une demande de licence doit être faite.

Pour la saison 2022/2023 Fiancette Samuel en a fait la demande, la CDA lors de sa réunion de ce jour à la majorité des membres présents valide cette demande.

Pour la saison 2022/2023 Villanua Antoine en a fait la demande, la CDA lors de sa réunion de ce jour à la majorité des membres présents valide cette demande.

### **Situation des arbitres au 23 septembre 2022**

90 demandes de licences toutes catégories confondues. 15 arbitres non désignables.

### **Les indisponibilités**

Doivent être mises sur le site 21 jours avant la date des rencontres. En cas d'indisponibilité de dernière minute prévenir par sms les désignateurs en indiquant vos noms et prénoms.

Sur votre compte FFF vous pouvez avoir jusque 3 cases à cocher, vous devez cocher les 3 cases obligatoirement.

### **Le recrutement des arbitres**

Chaque membre de la CDA est concerné par le recrutement des arbitres. Notre mission en parler dans nous allons dans les clubs. Chaque membre dans son secteur devra accompagner Loïc Boscher dans sa mission.

### **Observations**

Vous trouverez sur le site du district dans la caisse à outils la liste des arbitres et observateurs observés à la ligne. Les notes sont comprises entre 35 et 65 avec un médiant de 50. Sont concernés les arbitres suivants : D1 et AA1/1, D2 et AA 1/2, D3, ces catégories seront observées 3 fois dont une inopinée. Les jeunes arbitres observés 5 fois.

***Prochaine CDA*** : Le vendredi 18 novembre 2022.

Le secrétaire        ***REYNAERT Jacques***

Le Président        ***BELLANDI Eric***